## **AVIS PUBLIC**



## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Projet de résolution sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation relatif à l'immeuble situé au 175, avenue Laurier Ouest

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA18 25 0350 du 4 septembre 2018, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au 175, avenue Laurier Ouest

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 25 septembre 2018**, à 18 h, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée à la salle Plateau:

Laurier Est, rez-de-chaussée, à la salle Plateau;

QUE ce projet de résolution vise l'autorisation de la construction d'un bâtiment commercial de quatre étages au

175, avenue Laurier Ouest, et ce, en dérogeant à la hauteur maximale et aux usages prescrits.

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce suiet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, ce 7e jour du mois de septembre 2018

Le secrétaire d'arrondissement, Claude Groulx